Lettre pétition à Vincent Peillon ministre de l'Éducation nationale

Syndicat National de l'Éducation Physique

F.S.U. Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Pour une véritable refondation du second degré, AVEC NOUS !

Monsieur le Ministre,

Vous avez affirmé à maintes reprises votre volonté de « Refonder l'École » et, pour ce faire, engagé une vaste concertation à laquelle les syndicats de la FSU ont activement participé.

Nous, personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, attendons de la loi que vous allez présenter au Parlement, un souffle nouveau pour nos élèves, nos métiers et nos professions.

Après des années marquées par la dégradation continue de nos conditions d'emploi, de travail et de salaire, par le mépris affiché d'un pouvoir qui niait les réalités sociales et scolaires auxquelles nous sommes confrontés, nous espérons obtenir enfin les moyens pédagogiques, éducatifs et matériels de faire notre travail sereinement et en accord avec les valeurs que nous portons dans l'accomplissement de nos missions.

Nous avons conscience que les arbitrages que vous rendrez ne peuvent être totalement consensuels, mais vous rappelons votre engagement à ne pas transformer l'École contre ceux qui, contre vents et marées, ont continué à exercer leur métier au service de la réussite de tous.
À ce titre, nous attendons une véritable rupture avec les politiques éducatives précédentes, pour une transformation progressiste de l'École. Nous voulons une école qui offre à tous les jeunes la réelle possibilité de s'approprier des outils permettant l'émancipation, la confrontation avec le réel dans sa complexité, la réflexion critique et l'accès à une qualification reconnue ; une école qui lutte contre les inégalités et les discriminations, qui crée l'ambition de tous dans tous les établissements et tous les territoires ; une école qui sait s'appuyer sur l'expérience, la réflexion et la complémentarité des personnels, dans des équipes éducatives qui sont aussi la richesse du système éducatif français ; une école qui, plutôt que de renforcer les hiérarchies locales, sait favoriser les initiatives des équipes et rétablit de la démocratie dans des établissements où sévit parfois aujourd'hui une gouvernance obtuse...

Prêts à nous engager dans un projet à long terme qui ouvre de véritables perspectives démocratiques, nous sommes aussi déterminés à ne pas nous laisser imposer ce que nous considérerions comme des remises en cause majeures de ce qui fonde notre identité professionnelle.

Il en est ainsi de toute mesure conduisant à rompre l'unité du second degré, de toute tentative d'imposer des dispositions qui conduiraient à créer une forme d'unification des premier et second degrés. L'enjeu d'une entrée en Sixième profitable à tous les élèves mérite mieux que la solution paresseuse de la mise en place d'un nouveau cycle artificiel à cheval sur le primaire et le secondaire.

Il en est ainsi aussi de la mise sous double tutelle État-Région des personnels de l'orientation, du transfert des centres d'information et d'orientation aux Régions ou de l'abandon de la maîtrise de l'État sur la carte des formations professionnelles et technologiques.

En outre, sans attendre l'ouverture des discussions que vous avez annoncées sur le collège, sur les trois voies du lycée, sur le métier et sur la formation initiale et continue, la situation actuelle, héritée des choix antérieurs, demande que soient prises des mesures transitoires, tant en collège qu'en lycée, de nature à alléger les difficultés d'exercice et la charge de travail, de redonner du sens aux métiers. Il est tout aussi indispensable d'ouvrir le chantier de la revalorisation de nos métiers, de nos salaires et de nos carrières, et de mettre en œuvre un plan pluriannuel de recrutements à hauteur des besoins.

C'est parce que nous partageons vos objectifs déclarés de lutte contre les inégalités scolaires et sociales insupportables, que nous nous adressons à vous solennellement.

Réussir la refondation de l'École que le pays exige nécessite la mobilisation de tous, vous le savez et l'avez répété. Nous attendons les engagements forts qui permettront aux personnels du second degré de relever ce défi.

Nom Prénom	Établissement	département	Signature

Pour une véritable refondation du second degré, AVEC NOUS !

Nom Prénom	Établissement	département	Signature

PÉTITION À RETOURNER au SNES Versailles par fax : 01 41 24 80 62, ou par mail scanné à s3ver@snes.edu
ou par courrier : SNES section académique Versailles, 3 rue Guy Gouyon du Verger 94112 Arcueil Cedex